

PREA AURA- 2016-2020

RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 22 SEPTEMBRE 2016 À LYON

RELEVÉ DE CONCLUSION

Présents

Marc CHILE	Chef du SRFD
Véronique PAPERREUX	Adjointe chef du SRFD
Marylène GANCHOU	Adjointe chef du SRFD
Sonia ROUGIER	Chef de Pôle Politiques éducatives et dynamiques pédagogiques
Laurence PERROT-MINOT	DRIF Aura (Excusée)
Didier COLISSON	DRTIC Aura
Catherine HERITIER	DRTIC Aura
Hughes DE-FRAMOND	Chargé de mission SRFD
Isabelle PLASSAIS	EPL Public
Pierre MARTIN	EPL Public
Hervé BARRES	CNEAP
Gérard PETIT	MFR
Pascale PISSARD	UNREP (Excusée)
Youcef ELMEDDAH	DRIF Aura

- Trois axes de travail ont été validés après correction pour un PREA qui se veut **fédérateur** des quatre composantes de l'EA

- Répondre aux besoins de formation et de développement des territoires
- Placer l'innovation au cœur des apprentissages
- Conforter la lisibilité de l'enseignement agricole dans la nouvelle région.

- Chaque axe de travail sera travaillé en groupe et sera piloté par un binôme de l'autorité académique

- Pour chaque groupe de travail, deux représentants seront désignés par chacune des quatre familles de l'EA, un titulaire et un suppléant (cf. tableau)
- Compte tenu du nombre réduit de participants aux groupes de travail, il sera peut-être nécessaire de mener en amont un travail sur les valeurs communes partagées pour chacune des thématiques validées par le comité de pilotage. On pourra, pour cela s'appuyer sur des mots clés.
- Décision du COPIL du PREA sur nos valeurs et nos priorités. De ce fait, la concertation avec les partenaires se fera dans un deuxième temps dans l'élaboration des fiches actions.
- Nécessité de la création d'un espace de travail collaboratif pour le COPIL **pour le suivi des actions qui seront engagées dans le cadre des orientations définies dans le PREA.**
- **Rôles du Comité de pilotage du PREA**
 - Composition :
 - o Autorité académique
 - o Représentants de l'enseignement agricole public
 - o Représentants des MFR
 - o Représentants de l'UNREP
 - o Représentants du CNEAP

Présidé par le chef du SRFD (ou ses adjoints), il est chargé :

- de définir et de suivre des différentes phases, les échéances associées et éventuellement les moyens
- de s'assurer de la cohérence globale du PREA afin que le projet reste en phase avec les objectifs initiaux et les orientations nationales
- de prendre une décision si certains points nécessitent d'être corrigés ou ajustés : échéancier, priorités...
- de valider des étapes clés qui permettent la poursuite du travail
- **Rôle du DRIF** : coordonateur des trois groupes de travail. Rendra compte du suivi des travaux au comité de pilotage. Il accompagnera les animateurs des différents ateliers, participera activement à l'élaboration du PREA, son animation, sa rédaction, son suivi, puis dans une deuxième phase son évaluation.

CALENDRIER

- Constitution des groupes de travail : **22 septembre 2016** (à finaliser avec la représentation stabilisée du SRFD et représentants désignés par famille de l'EA)
- Deux réunions par groupe de travail pour identifier et définir les valeurs communes, les trois ou quatre orientations jugées prioritaires et d'éventuelles propositions d'actions déjà identifiées à ce stade: **novembre 2016 à mars 2017**
- Réunion de régulation du comité de pilotage du PREA : **15 décembre 2016 (Lyon)**

- Présentation des Axes et des orientations de chaque axe au comité de pilotage du PREA : **avril 2017**
- Rédaction du PREA : **avril à juin 2017** : Un « 4 pages » synthétique est chois, facilement appropriable par la communauté de l'EA
- Validation du PREA par le comité de pilotage : **octobre 2017**
- Présentation du PREA au CREA en **novembre 2017**
-

Rappel : Orientations du 6eme SNPF (approuvé au CNEA du 13/09/2016) – sous toutes réserves

1. Enseigner, former et insérer
2. Conforter les spécificités et les forces de l'enseignement agricole.
3. « Enseigner à produire autrement »
4. Valoriser les informations détenues par les établissements d'enseignement sur l'impact des politiques publiques sur le monde agricole et rural
5. Développer des parcours ambitieux de formation et d'éducation
 - 5.1. S'inscrire dans les démarches régionales d'orientation
 - 5.2. Participer à la lutte contre le décrochage
 - 5.3. Favoriser des parcours de formation adaptés à la diversité des publics.
 - 5.4. Développer les actions éducatives, l'éducation au « vivre ensemble » et aux valeurs de la République
 - 5.5. Participer au développement de l'espace européen de la formation
6. Définir une offre de formation structurée autour de plusieurs priorités.
 - 6.1. Répondre aux besoins de remédiation et d'accompagnement des élèves en difficulté
 - 6.2. Conforter la place des baccalauréats et des diplômes de l'enseignement agricole
 - 6.3. Élever le niveau des qualifications
7. Construire la carte des formations en cohérence avec les spécificités régionales
8. Développer l'innovation pédagogique et le numérique éducatif.

Tableau de la composition des groupes. *A compléter et renvoyer à cette adresse : youcef.elmeddah@educagri.fr*

AXES	<i>1. Répondre aux besoins de formation et de développement des territoires</i>	<i>2. Placer l'innovation au cœur des apprentissages</i>	<i>3. Conforter la lisibilité de l'enseignement agricole dans la nouvelle région.</i>
Animateurs Autorité académique	Patricia DESMAZEAU Hugues DE FRAMOND <i>Laurence Perrot- Minot (sous réserve)</i>	Sonia ROUGIER Didier COLISSON	Catherine HERITIER Paulette POILANE
Représentant de l'EA public	T..... S	T..... S	T..... S
Représentant CNEAP	T..... S	T..... S	T..... S
Représentant MFR	T..... S	T..... S	T..... S
Représentant UNREP	T..... S	T..... S	T..... S

Rappel des objectifs du groupe

- faire émerger les valeurs communes (mots clés)
- Identifier les orientations d'intérêt par axe de travail
- Commencer à identifier les actions concrètes envisageables

